
Quand l'arc-en-ciel pénètre dans nos bibliothèques. Le vade-mecum de la bibliothèque de l'université protestante au Congo et de l'université catholique au Congo, à la lumière de la Déclaration de Lyon

Louis Kamwina Nsapo

Bibliothèque centrale, Université Protestante au Congo, Kinshasa, République Démocratique du Congo

E-mail : kamwinal@hotmail.com



Copyright © 2015 by Louis Kamwina Nsapo. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License:

<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

Résumé

Les bibliothèques universitaires de la République Démocratique du Congo (RDC) sont devenues des médiateurs de l'information qui possèdent les compétences et les ressources nécessaires pour créer des espaces et assurer au public un accès viable au patrimoine documentaire et aux informations actualisées. Malgré ces progrès, quelle place y a-t-il aujourd'hui pour l'accès aux populations et communautés lesbiennes, gays, bisexuel, transgenres, queer (du sigle anglophone LGBTQ) ? Il y a-t-il un espace aménagé pour leur lecture ? Y-a-t-il dans le Vade-mecum de bibliothèques universitaires catholique et protestante un créneau pour l'acquisition de la documentation spécialisée ? Ces questions ont attiré notre attention.

Mots-clés: Université, Bibliothèque, Eglise, Accès des homosexuels, République Démocratique du Congo.

0. Introduction

Dans cette communication nous tenterons de comprendre pourquoi les bibliothèques universitaires de l'université catholique du Congo et de l'université protestante au Congo ne se préoccupent pas ou peu de la catégorie d'usagers potentiels homosexuels. Enjeu que nous avons décidé de relever le contour lorsque vendredi 13 novembre 2013, à l'Assemblée Nationale une proposition de loi pour interdire les pratiques homosexuelles en RDC a été déposé par le président du Parti Travailleiste et député national Stive MBIKAYI qui, le 20 février 2014, a utilisé les amphithéâtres de l'université de Kinshasa comme point de départ afin de soulever des questions concernant les relations des LGBTQ. Comme l'université s'organise autour de la formation et la production des savoirs, il nous a semblé pertinent d'examiner les vade-mecum des bibliothèques universitaires catholique et protestante à la lumière de la Déclaration de Lyon pour interpréter et évaluer.

1. La place, le rôle et la mission des bibliothèques universitaires en RDC

Une bibliothèque universitaire permet aux individus qui la fréquente (enseignants, étudiants et chercheurs) d'accéder au savoir, à la connaissance, et crée ainsi un lien des discussions argumentées qui améliorera la compréhension sur les droits de l'homme et le développement de la RDC. Les services traditionnels qu'elle offre apparaissent comme incomplets ou insuffisants dès lors qu'elle donne des informations de plusieurs années écoulées¹. Mais, avec l'exploitation des médias nouveaux à l'ordre du jour; la bibliothèque se voit d'un coup traversée par une chaîne de technologies de l'information et de la communication numériques, nécessaires à la satisfaction des besoins des usagers. Dans ce sens la recherche et la capitale de connaissance se trouvent dans la documentation/bibliothèque². La satisfaction des usagers doit être faite à court et à moyen terme.

1.1 L'accès aux bibliothèques de l'université catholique du Congo et de l'université protestante au Congo

1.1.1 La bibliothèque centrale de l'université catholique du Congo

C'est en 1954 que fut fondée Lovanium comme université catholique. Avec la réforme de 1971³, la faculté de théologie est exclue du campus et s'autonomise. En 1987, on la transforme en facultés catholiques de Kinshasa. En 2002, les facultés deviennent l'université catholique du Congo (UCC) avec six facultés et trois centres d'études. La bibliothèque dispose plus ou moins 90.100 volumes dont prêt de 700 titres de périodiques et plus de 220 mètres linéaires de travaux de fin de cycle, de mémoires et de thèses⁴, etc. Elle a deux salles de lecture, une réception, une technique et trois magasins. Son service administratif héberge un campus numérique qui offre un accès aux collections électroniques et à l'internet ; l'informatisation de la bibliothèque et son site web sont encours. La bibliothèque s'ouvre de lundi à vendredi, de 8h30 à 12 h30 et de 13h30 à 19h00.

1.1.2 La bibliothèque centrale de l'université protestante au Congo

La bibliothèque universitaire centrale(BUC) a été créée en 1959, avec l'entrée de la faculté de théologie protestante au sein de l'université officielle du Congo. La faculté a connu plusieurs déplacements. De l'université libre du Congo à Lovanium⁵, exclue de là en 1975, la faculté hère. En 1990, l'Eglise va ouvrir d'autres facultés : sciences économiques et administrations des affaires, droit, médecine et c'est le changement des facultés protestantes en université protestante au Congo(UPC),

¹ KUZENGAMENA Demakala et Désiré Didier TENGENEZA Baguma, Conditions sociales, éducatives et scientifiques des bibliothèques dans le monde développé : une référence pour la République Démocratique du Congo en vue d'un développement durable, Dans Revue scientifique de l'ABADOM, Vol.1, No 1, Avril 2005, pp.75-92.

² Dieu-donné MAKUMBI Mputu, Place et importance de la bibliothèque au sein d'une institution d'enseignement supérieur et universitaire, Dans Revue de la Faculté d'Administration des affaires et Sciences Economiques, No 10, 2010, pp.379-396.

³ A la suite des manifestations estudiantines de 1971, le pouvoir politique nationalisa les universités et instituts supérieures du pays. Il fut créé une seule Université Nationale du Zaïre(UNAZA) avec trois campus. Sur la réforme des universités, lire Michel Lwamba Bilonda, L'Université de Lubumbashi : de 1956 à nos jours, P.37-57, Dans Isidore Ndaywel è Nziem (sous la dir), L'Université dans le devenir de l'Afrique. Un demi-siècle de présence au Congo- Zaïre, Paris, L'Harmattan, 2007.

⁴ Christine MALEO Deda, Gestion du projet : «Centre d'études et de documentation spécialisée en décentralisation et développement local de l'Université Catholique du Congo» de 2010-2013, Mémoire de Licence en STD, Kinshasa, ISS, 2013, p.37.

⁵ NGOY Boliya, L'Enseignement Supérieur et Universitaire Protestant en République Démocratique du Congo : les points forts, Dans Le rôle des universités face aux défis du développement en Afrique, Actes du premier colloque du réseau des Universités Protestants en Afrique(RUPA), du 14-16 février 2012, Revue Spéciale, Kinshasa, EDUPC, Juillet 2014, P. 29-37.

qui possède un centre de recherche interdisciplinaire et des publications et une Edition. La bibliothèque compte plus ou moins 29.400 volumes. De 80 titres de périodiques hier, elle ne reçoit que sporadiquement des numéros aujourd'hui. A l'heure actuelle, le support numérique semble primé sur le document physique cela entraîne l'irrégularité des revues scientifiques⁶. La bibliothèque a une section « archives » pour l'accès aux travaux de fin de cycle, de mémoires et de thèses. Elle développe sur 2 niveaux dont le rez-de-chaussée part d'un hall composé de l'escalier et des services administratifs, le service audiovisuel, une salle de reprographie et internet, les services techniques qui touchent à l'informatisation de la bibliothèque, un espace d'accueil-orientation et un accès aux catalogues sur des fiches en carton. Le premier et le deuxième étage sont composés de deux magasins fermés et deux espaces de lecture de 350 places. La collection ne pas en libre accès. Cependant 9.707 monographies sont entrées dans le catalogue avec l'ancien logiciel CD-ISIS. A l'heure actuelle, le PMB en place contient plus ou moins 2030 notices, bien que la bibliothèque ne fonctionne pas encore en réseau. La bibliothèque s'ouvre de lundi à vendredi, de 8h00 à 12 h30 et de 13h30 à 20h00. Et samedi de 8h00 à 15h00.

2. L'orientation dans le développement des collections de la bibliothèque de l'université catholique du Congo et de l'université protestante au Congo

Le modèle dogmatique de « bonnes pratiques éthiques » hérité de l'époque de faculté de théologie semble avoir accompagné les deux universités. En d'autre terme, l'articulation du rôle déterminant de la faculté de théologie muée en une université catholique ou protestante qui sous-tend la volonté et l'état d'esprit irriguerait l'ensemble des strates dans la construction et le développement de la collection, acquisitions. Pour l'UCC le modèle vise à cultiver et à former au plus haut niveau scientifique, les cadres aptes à travailler à l'éclosion d'une pensée chrétienne assumant valablement les valeurs socioculturelles africaines et à animer des actions pastorales, éducatives, culturelles et sociales⁷. Tandis que celui de l'UPC est de former les futures cadres de l'Eglise et même de la nation pour avoir des hommes et des femmes épris d'une éthique chrétienne qui pourront se battre pour la vérité, avoir la foi en Dieu notre père et en Jésus-Christ son fils et notre Seigneur⁸. Malgré les petites différences, il faut souligner l'étonnant phénomène d'un quasi unité de pratiques de la loi. Les catholiques prétendent établir une éthique catholique, les protestants, une éthique protestante. Les deux institutions ont de ponts des modèles éthiques, supposés admis de tous. Ces impératifs empiriques avec une représentation abstraite que l'on s'est donnée de la situation de l'homme et de la femme dans les nécessités sociales (la vision des autorités académiques) trouve un terrain d'entente, l'engagement des communautés scientifiques chrétiennes au développement de la RDC. Dans ces objectifs, l'information-communication devient alors plus intuitive que stratégique et dépend de la capacité des administrateurs universitaires, considérés comme émetteur à argumenter des choix issus de ses propres perceptions. Dans ce contexte, il n'y a pas une vision claire des décideurs académiques en ce qui concerne la mission à assigner aux bibliothèques. On fait fi à l'élaboration de textes objectifs et pratiques pour définir la politique de développement de la collection, acquisitions. Par conséquent, on va avec des orientations communes à tous, une pratique bien établie depuis longtemps qui consiste à offrir aux partenaires les documents nécessaires à leurs activités, établir et/ou recevoir les demandes d'achat de choix des ouvrages des enseignants, chercheurs et autres spécialistes. On

⁶ UNIVERSITE PROTESTANTE AU CONGO, Rapport d'activité de la Bibliothèque universitaire centrale, Juillet 2014-Février 2015, Kinshasa, Mars 2015, non publié.

⁷ Christine MALEO Deda, Op.cit., pp. 35-47.

⁸ Simon DOSSOU, Un tour d'horizon des facultés de théologie de l'Afrique francophone, 1. François-David EKOFO Bonyeku, La Faculté de théologie de l'Université Protestante au Congo(UPC), Dans Isabel Apawo Phiri et Dietrich Werner (ed), Handbook of Theological Education in Africa, Pietermaritzburg, Cluster Publications, 2013, pp.193-217.

comprend que cette formulation dans des bibliothèques universitaires rend méfiant quant à l'utilité des besoins supposés des publics spéciaux⁹ qui n'intéresseraient personne, que de pensée en priorité au public primordial que nous avons défini. Donc, les constructions organisationnelles et politiques de jadis exercent une influence déterminante sur leurs capacités de décision, d'action et de changement.

3. Les LGBTQ : bibliothèque, accès à l'information et liberté d'expression. Trois reconnaissances de la Déclaration de Lyon

Je remarque d'abord que l'information-communication renvoie à l'accès, clef de la liberté d'expression, de la pensée dans la bibliothèque. En effet, la Déclaration de Lyon, en mettant en exergue la jonction, renouvelle un circuit sans lequel le puissant canal de communication des connaissances enflé par du numérique ne fonctionnerait pas dans toutes ses étapes. L'élucidation apparaît tout au moins bien dans la bibliothèque de l'UCC et dans celle de l'UPC. Mais de quelle déclaration s'agit-il ? C'est une déclaration consistant à l'accès à l'information pour le développement durable envisagé par l'Organisation des Nations Unies, dans les objectifs à atteindre pendant la période 2016-2030, dont la vision est partagée par la Fédération Internationale des Associations et Institutions de Bibliothèques (IFLA), comprennent six acceptations d'accès à l'information. C'est dans le cadre de l'acceptation 4 : Les médiateurs de l'information, tels que les bibliothèques, les archives, ...que veut tourner notre discussion. Rappelons le texte de la quatrième déclaration :

Les médiateurs de l'information, tels que les bibliothèques, les archives, les organisations de la société civile (OSC), les responsables communautaires et les média possèdent les compétences et les ressources nécessaires pour aider les gouvernements, les institutions et les individus à communiquer, organiser, structurer et comprendre les données essentielles pour le développement. Ils peuvent le faire: En mettant à la disposition des individus et des communautés locales des informations utiles en matière de droits fondamentaux, services publics, environnement, santé, éducation, opportunités de travail et dépense publique afin de contribuer à orienter le développement de ces individus et de ces communautés... En établissant des relations entre les différents partenaires, au-delà des barrières régionales, culturelles et des autres barrières, ... En protégeant et en assurant au public un accès permanent au patrimoine culturel, aux archives publiques et aux informations, grâce à la gestion des bibliothèques et des archives nationales et des autres institutions chargées de la conservation du patrimoine culturel. En créant des forums et des espaces de discussion publics pour permettre une plus vaste participation à la vie de la société civile et à la prise de décision dans les affaires publiques. En organisant des formations et en permettant l'acquisition de compétences pour aider les gens à accéder aux informations et aux services les plus utiles...¹⁰.

A la lumière de cette déclaration nous pouvons retenir que l'acquisition de fonds, le traiter, le stocker pour ensuite les offrir au public primordial ont existé comme activités principales dès la constitution des bibliothèques. Ce la liberté d'expression dans les bibliothèques universitaires qui va s'inscrire désormais dans une perceptivité profonde et durable : permettre l'échange, la circulation des valeurs et des idées qui sont produites au niveau des réflexions nouvelles. Le fait d'attribuer les droits et les devoirs de cette façon donne, pense-t-on aux bibliothèques l'autorité et la responsabilité. Désormais, leur schème d'application sera connecté à partir d'un réseau tissé dans l'éducation, la formation, les valeurs culturelles pour tous, qui sont des coutumes avancées de droit à l'information et à la liberté d'expression. Ces sont aussi les droits de l'homme, souhait vers un engagement pour améliorer la connaissance et le développement pour tous. Par cette approche, les bibliothèques universitaires

⁹ Les Manifestes, Charte des bibliothèques, Code de déontologie du bibliothécaire, etc. sont très mal connus car les professionnels n'assistent pas à la conférence de l'IFLA et les institutions ne sont pas membre d'aucune association professionnelle, ni internationale ni locale.

¹⁰ IFLA est la principale organisation représentant les intérêts des bibliothèques et des services d'information et de leurs usagers. Au niveau mondial elle est le porte-parole de la profession des bibliothèques et de l'information. On peut lire la Déclaration de Lyon en ligne sur <http://www.lyondeclaration.org/content/pages/lyon-declaration-fr.pdf> Consulté le 05 janv. 2015.

deviennent des zones à réinstaurées la controverse¹¹ entre les administrateurs universitaires et les professionnels autour des services pour les minorités LGBTQ. Cette manière de faire, que nous croyons démocratique est cependant sans difficulté lorsque les intellectuelles, avec la conscience personnelle par la confrontation avec ces nécessités sociales nouvelles, font face à la société orale sur terrain et abordent tous la question LGBTQ, comment s'intègrent les divers éléments de ces couples?¹²

4. Les LGBT dans les bibliothèques universitaires

La liste des groupes arc-en ciel est longue et reste ouverte pour intéresser celles et ceux qui y sont mais reste encore en marge pour divers raison. Benoit MIGNEAUX affirme que la liste s'allonge avec le temps. Mais la visibilité à donner à tout un continent d'existences et de comportements¹³ souhaitée par Patrick BAZIN, directeur de la bibliothèque municipale de Lyon, n'est pas en vue dans la majorité de bibliothèques universitaires de la RDC. Sans décisions, réglementations et orientations académiques et administratives actualisés¹⁴, la figure des LGBTQ est violée par ce silence. Aussi, ils sont victimes¹⁵ à cause de certains traits reprochés par les éthiques déjà mentionnées. L'évolution dans l'acceptation des homosexuelles en milieu intellectuel congolais est aussi fonction de la marche de la société. Or, dans la société congolaise encore conservatrice sur les questions relatives aux mœurs et où des Eglises dites de la pentecôte ont le vent en poupe, toute la liste est exclue de la parole libre, et même leur drapeau est exclu aussi de l'espace public. Dans son édition du 16 mai 2014, l'Agence France Presse diffuse un titre évocateur, *RDC: la vie des homosexuels entre ombre et lumière*. L'AFP a une conversation avec les gays et lesbiennes dont il convient de citer un extrait :

- pour Arthur (les prénoms ont été changés), basketteur de 30 ans est tétanisé par la perspective du rejet. "*J'ai peur de ce que vont dire ma famille, mes amis, mon entourage. Je ne suis pas bien dans ma peau.*"

- pour Sirius, une journaliste lesbienne de 31 ans, "*Presque tous les jours dans la cité, ce sont des regards, des insultes, la stigmatisation.*" Elle renchérit : "*Un jour, en 2007, des garçons m'ont encerclée, m'ont dit qu'ils allaient me violer pour me donner le goût des hommes, que quoi que je fasse je restais une femme. Ils m'ont mis des coups pour m'affaiblir et me violer, mais j'ai pu me défendre et courir.*"

En partant des ces exemples, disons que le comportement des homosexuels a éveillé chez de nombreux congolais une analyse plus sévère et d'avantage embarrassée. Pour ne pas engager un long discours ils disent très vite que ce sont des *sorciers* et des *démons* ; possédés par un esprit appelé mari de nuit ou femme de nuit. Ici les normes sociétales et la morale dérivée des Eglises sont tacitement

¹¹ Le terme est employé pour designer une médiation positive de discussions argumenté et suivie sur une question, sur une opinion (différence notable avec la polémique stérile et du dogmatisme sans abris) La controverse est loin de la critique, en se faisant du feed- back, pour le développement et l'avancement des sciences.

¹² Maerel BERNOS et alii, *Le fruit défendu. Les chrétiens et la sexualité : de l'antiquité à nos jours*, Paris, Le centurion, 1985, p.209.

¹³ Patrick BAZIN, *Pourquoi une exposition sur la mémoire gay ?* Dans TOPO, journal des Bibliothèques/Médiathèques de Lyon, No 74 Novembre-Décembre 2005, en ligne sur <http://www.bm-lyon.fr/images/topo/topopdf/05/topo111205.pdf>. Consulté le 14 avril 2015.

¹⁴ Les orientations en vigueur sont de l'époque de l'Université Nationale du Zaïre. A ce propos, lire Joseph KALALA Mukoma, *Les Bibliothèques universitaires congolaises : perspectives historiques*, Dans Jacques Hellemans et Christophe Cassiau-Haurie, *Les Bibliothèques congolaises : état des lieux*, 3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC, Kinshasa, 24-28 mai 2005, Paris L'Harmattan, 2007, pp.183-190.

¹⁵ Dans l'approche contextuelle de cette communication, le terme victime a le sens de personne qui souffre car il subit la haine, les tourments, soit une atteinte portée aux droits, aux intérêts aux bien-être de quelqu'un ou quelque chose. Pour le détail, lire Robert CARIO, *La victime. Quelle définition pour quels enjeux ? D'une stricte définition pénale à une conception victimologique*, Dans *Les droits des victimes d'infraction*, pp.29-31, No 943, Décembre 2007, Paris, La documentation française, 2007. Et Francesca PRESCENDI et Agnes A. NAGY (ed.), *Victimes au féminin*, Genève, Georg, 2011, p.122.

acceptées comme intangibles et respectées par la population, ce qui ne signifie pas forcément que tout le monde s'y conforme¹⁶. Dans bien de cas l'homosexualité s'aborde en rejet. On utilise tous les cinq sens du corps humain, à travers les chants, les enseignements, les conversations, les gestes, les attitudes, les regards, le rire, etc. Cette perception congolaise de «plein air», qui souvent n'est jamais consignée par écrit¹⁷ et qui est donc perdue pour les bibliothèques et les universités, met en évidence la différence entre les données occidentales et certaines données culturelles congolaises.

5. Les homosexuels, accès et liberté d'expression dans la bibliothèque de l'UCC et dans la bibliothèque de l'UPC

Comme nous l'avons dit, les homosexuels pénètrent certains espaces fréquentés par les hétérosexuels. Mais dans les bibliothèques universitaires chrétiennes ils cachent cette même identité pour question d'extimité¹⁸, puisqu'avouent-ils, va déranger et créer de remous, en ce lieu traditionnellement réservé à la recherche. Bien que les catéchismes semblent formellement évolués¹⁹. La Déclaration de Lyon a eu à élargir le champ des rôles. Cependant, la situation particulière des bibliothèques universitaires chrétiennes congolaises pose problème de savoir ce que les homosexuels en grand caractère apportent ou pourraient, à la rigueur apporter à la marche de la RDC en aménageant un espace de lecture pour eux, en s'approvisionnant en une collection spécialisée. Les administrateurs universitaires et le public de ces deux bibliothèques répondent en disant : « Les deux projets ne sont pas réalisables » L'évaluation d'accès me pousse à évoquer trois raisons qui ont milité à cette réponse et qui me paraissent particulièrement importantes. Les administrateurs reconnaissent que ce sont des questions non encore décidées, quoi que de sujets qui ont pris de plus en plus d'importance. Le pôle catholique

¹⁶ Matthias WALLER, Quelle place pour les homosexuels dans la société turque ?, Mémoire de master en Sciences politiques, Université lumière Lyon 2, Lyon, 2011, p.33, Citant Stephen O. Murray, Will Roscoe, Islamic Homosexualities: Culture, History and Literature, New York and London, New York University Press, 1997, p.38. En ligne sur http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2011/waller_m/pdf/waller_m.pdf. Consulté le 03Avril 2015. Les homosexuels de la RDC réunissent entre eux ou parfois ils se mélangent avec le reste de la population dans des espaces qui les tolère : les bars, les boîtes de nuit, les restaurants, les hôtels, les centres commerciaux, les cinémas, les salles de sport. Ils ont aussi des espaces virtuels : les sites de rencontre sans oublier qu'ils se confient aux associations promouvant les droits des personnes LGBT. Par ailleurs, les sites ne donnent plutôt qu'une identité partielle, qui demande à être complétement par une reconnaissance réelle, par exemple dans une bibliothèque matérielle.

¹⁷ A Kinshasa en particulier les homosexuels ont leur propre langue, le "**kipopo**", pour communiquer entre amis. Les phrases suivantes auraient un sens pour eux : « Kitambo » : passer l'acte sexuel entre partenaire de même sexe ; « Lisamboli » : coming out, sortir du placard, se faire repérer ou démasquer ; « Mur de Berlin » : personne homophobe ou qui ignore cette forme de sexualité ; « Ntolomo » : gros pénis ; « Mwana mama Maria » : partenaire de race blanche, etc. Ces phrases sont tirées de l'article de Sylvestre Luwa et Christophe Cassiau-Haurie, L'homosexualité en Afrique, un tabou persistant. L'exemple de la RDC, En ligne sur <http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=8630> Consulté le 22 octobre 2014. Le fait d'être mentionné ici ne signifie pas que nous sommes à mesure de donner toutes les variantes locales.

¹⁸ Le terme est utilisé pour le fait de montrer une partie de son intimité dont la valeur publique n'a pas encore été approuvée. Lire pour plus d'éclairage la contribution de Serge Tisserons, P.1355, Dans Laurent Lemoine, et alii, Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne, Paris, Cerf, 2013. Lire aussi le terme extimité en ligne sur <http://fr.wikipedia.org/wiki/Extimité> Consulté le 7 mai 2015.

¹⁹ Pour la hiérarchie catholique : « Les personnes présentant des tendances homosexuelles foncières sont appelés elles aussi à réaliser la volonté de Dieu pour atteindre la « perfection chrétienne » http://fr.wikipedia.org/wiki/Homosexualité_dans_le_christianisme. Les diverses fideles chrétiens de communautés universitaires congolaises ont des positions de fond divergentes par rapport à cette réflexion. La plupart de remords sont choisis dans la morale popularisée où il en existe toute une litanie d'atteinte aux droits des LGBTQ.

s'évoque qu'une telle ouverture remet en question les règles éthiques qui régissent ces universités depuis leur création. Un troisième fil qui se tisse est une sorte de concept de l'anthropologie africaine. Les espaces de nos bibliothèques sont faites selon le respect de la culture congolaise ; celles qui range, ordonne et établit le rôle de l'homme et de la femme au sein de notre société. Toute chose étant égale par ailleurs, les deux bibliothèques sont définies selon les critères des groupes dominant la société congolaise et qui y imposent leur hégémonie, à savoir les laïcs et les religieux hétérosexuels. Mais il y a encore une catégorie de vulnérabilité, observée n'appartenant pas à la norme idéale comme nous l'avons vue, en sens qu'un tel espace déclaré et/ou être connu publiquement comme étant réservé aux LGBTQ revient en premier lieu à les exposer à la discrimination ; leur présence identitaire décisive dans les bibliothèques universitaires chrétiennes: la documentation avec étiquettes spécifiques, les expositions, les affiches, tout comme les assises représentant leur mémoire seront mal médiatisés par les cinq sens, comme nous l'avons déjà dit. Ceci peut conduire à la stigmatisation et entraîner l'hostilité de majorité de partenaires à l'égard des ces groupes minoritaires. Le regard identitaire se brouille généralement par le regard extérieur. Pour terminer, j'emprunterai le texte à Matthias WALLER et dit la même chose, mais en contexte congolais. Il faut se pencher sur le rapport du christianisme et de la culture congolaise à l'homosexualité, quelles sont les représentations de l'homosexualité de ces deux paramètres cruciaux que sont la religion et la culture afin d'envisager un éventuel changement d'attitude sociale à l'égard des homosexuels dans le sens d'une meilleure acceptation. Donc, la Déclaration de Lyon met les LGBTQ sous la pression du temps, tandis que les congolais s'associent à des pratiques sociales qui sont en cohérence avec leur tradition propre du temps.

Conclusion

Avec la Déclaration de Lyon, IFLA s'ajoute un supplément, le progrès et même l'évolution des connaissances à ses normes. Ce faisant, elle a répondu de son mieux au souhait de l'ONU : améliorer la vie de chaque individu et des populations par l'accès aux informations nécessaires en vue de la promotion du développement durable, qui ne heurte pas leur foi mais plutôt être éclairant de rapprocher la liberté d'expression et l'Eglise, de telle sorte que la Connaissance et l'Évangile soient mieux communiqués. Est-ce pour autant que les décideurs académiques, avec leur manque de vision claire et parfois d'appréciation des principaux composants de la bibliothèque²⁰, qui se solde par la difficulté à assigner la mission aux bibliothèques universitaires vont-ils prendre conscience de la nouveauté ? On peut le souhaiter ! La bibliothèque universitaire est, au-delà des différentes barrières, des tensions, après tout, le lieu par excellence où il y a des outils capables d'informer et de former l'utilisateur habituel et l'utilisateur potentiel aux nouvelles connaissances, pour lui permettre de s'épanouir spirituellement, mais aussi de participer par ses propres réflexions à la construction d'une nouvelle société meilleure²¹. Ici, loin de nous l'idée de débattre sur le texte de Steve MBIKAYI²² comme une assertion éthique ou comme fondement possible de la communication politique, ou tout du moins, entrée dans l'attrait d'aujourd'hui qui suscite une refonte des opinions religieuses sur une base plus

²⁰ Bernard DIONE, Redéfinir la mission des bibliothèques universitaires africaines à l'heure du document numérique, colloque CODESRIA, 1er – 2 Septembre 2004, P. 1. En ligne sur [file:///C:/Users/user/Downloads/Bernard_Dione%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/Bernard_Dione%20(1).pdf) Consulté le 10 mars 2015.

²¹ IPONO Ibal'kool-d'jaguen, MBULU Kwaya et MAYELA m'Ilonjdi, Animation culturelle : modèle de communication marketing des institutions documentaires, Dans Revue congolaise de gestion et de développement, No spécial, Vol.1., Aout 2014, pp.73-93.

²² Congo-kinshasa: avec son projet de loi- unikin, steve mbikayi enrôle les étudiants contre l'homosexualité en rdc ! en ligne sur <http://fr.allafrica.com/stories/201402211047.html> consulte le 02 février 2015.

universelle et moins dépendante des déterminations culturelles²³ et autres, de s'embraser dans la polémique du statut de l'homosexualité dans la Bible, auquel Jésus-Christ n'a pas pris position²⁴, mais à chaque fois que la Bible en parle, ou du moins par ceux qui s'expriment en son nom ou se recommande d'elle, c'est de façon négative²⁵. Il me semble qu'à chaque fois que l'on commence à en parler, le débat rejaillit et devient mouvementé. Peut-être parce que les individus renouvellent la perception du sujet²⁶. Non plus, nous ne portons pas un jugement sur les universités parce qu'elles changent de signification, de forme, des contenus, ou des objectifs deviennent flous²⁷. Il faut souligner qu'à la lumière de ce complexifié, la souplesse de la méthodologie revient aux bibliothécaires de l'enseignement à collaborer avec les administrateurs universitaires dans la perspective d'engager tour à tour une réflexion autour de Vade-mecum des bibliothèques universitaires Catholique et Protestante, consulter, négocier et délibérer avant de suggérer des pistes d'un agir bon pour l'ensemble des services. En tenant comptes de nos missions traditionnelles qui intégreront la norme actuelle et permettre ainsi une participation durable de toutes les communautés scientifiques au développement de la RDC.

Donc, les deux bibliothèques ne doivent pas s'arrêter sur des principes, elles devraient être éclairées par la dimension éthique d'aimer l'homme en accomplissant le geste qui perpétue la vie. Se saluer "Moyo"²⁸. Salue: « Moyo au » : la vie soit avec toi. Moyo webe au ! Que la vie soit avec toi » Chaque individu, chaque membre de la communauté doit consentir à transmettre la vie, toujours la vie et en toute circonstance des ses relations avec ses semblables. Quand l'arc-en ciel pénètre dans nos bibliothèques, nous devons lui tenir par la main, et le saluer : Moyo webe au !

BIBLIORGAPHIE

BAZIN Patrick, Pourquoi une exposition sur la mémoire gay ? Dans TOPO, journal des Bibliothèques/Médiathèques de Lyon, No 74 Novembre-Décembre 2005, en ligne sur <http://www.bm-lyon.fr/images/topo/topopdf/05/topo111205.pdf>. Consulté le 14 avril 2015.

²³ Jean-Marc MOSCHETTA, peut-on parler de « christologie naturelle » ?, Dans Revue théologique de Louvain, Trim., 45^e Année, T.2., Avril-Juin., 2014, pp. 169-188.

²⁴ Thomas ROMER et Loyse BONJOUR, L'homosexualité dans le Proche-Orient ancien et dans la Bible, Genève, Labor et Fides, 2005, P. 103.

²⁵ Antoine NOUIS, La lecture intrigante. La Bible appliquée à vingt situations de vie, Genève, Labor et Fides, 2012, p. 111.

²⁶ Pour Antoine NOUIS, Ibid., L'Eglise ne peut nier le réel, il lui reste à élaborer une parole et développer une éthique pour les homosexuels qui articule l'accueil et le respect avec exigence d'un évangile qui s'adresse à tous les hommes et à tout l'homme, jusque dans sa façon de vivre sa sexualité.

²⁷ Lucia GRANGET, Modèles et réalités incertaines de l'université, Dans Valérie Carol et Gino Gramacia (Cdr), Communication. Modèles et mondialisations, pour quels usages ?, Bordeaux, GREC/O, Université Michel de Montaigne Bordeaux3, No 30, Déc. 2006, P. 165-186.

²⁸ Les baluba se salue : Moyo au. Ce peuple habite les deux Kasai dans la région centrale de la RDC. Ils parlent le Tshiluba comme langue maternelle, qui est en même temps une des langues nationales du pays. Lire, Innocent NZEMBA Muanda DI Lelo, une éthique chrétienne de la réconciliation pour l'Afrique des Grands-Lacs, Kinshasa, Cerdaf, 2001.

BERNOS Maercl et alii, *Le fruit défendu. Les chrétiens et la sexualité : de l'antiquité à nos jours*, Paris, Le centurion, 1985, p.209.

CARIO Robert, *La victime. Quelle définition pour quels enjeux ? D'une stricte définition pénale à une conception victimologique*, Dans *Les droits des victimes d'infraction*, pp.29-31, N° 943, Décembre 2007, Paris, La documentation française, 2007.

Congo-kinshasa: avec son projet de loi- unikin, steve mbikayi enrôle les étudiants contre l'homosexualité en rdc ! en ligne sur <http://fr.allafrica.com/stories/201402211047.html> consulté le 02 février 2015.

DIONE Bernard, *Redéfinir la mission des bibliothèques universitaires africaines à l'heure du document numérique*, colloque CODESRIA, 1er – 2 Septembre 2004, P.1. En ligne sur [file:///C:/Users/user/Downloads/Bernard_Dione%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/user/Downloads/Bernard_Dione%20(1).pdf) Consulté le 10 mars 2015.

DOSSOU Simon, *Un tour d'horizon des facultés de théologie de l'Afrique francophone*, 1. François-David EKOFO Bonyeku, La Faculté de théologie de l'Université Protestante au Congo(UPC), Dans Isabel Apawo Phiri et Dietrich Werner (ed), *Handbook of Theological Education in Africa*, Pietermaritzburg, Cluster Publications, 2013, pp.193-217.

GRANGET Lucia, *Modèles et réalités incertaines de l'université*, Dans Valérie Carol et Gino Gramacia (Cdr), *Communication. Modèles et mondialisations, pour quels usages ?*, Bordeaux, GREC/O, Université Michel de Montaigne Bordeaux3, No 30, Déc. 2006, P. 165-186.

IPONO Ibal'kool-d'jaguen, MBULU Kwaya et MAYELA M'Ilonjdi, *Animation culturelle : modèle de communication marketing des institutions documentaires*, Dans *Revue congolaise de gestion et de développement*, No spécial, Vol.1., Aout 2014, pp.73-93.

KALALA Mukoma Joseph , *Les Bibliothèques universitaires congolaises : perspectives historiques*, , Dans Jacques Hellemans et Christophe Cassiau-Haurie, *Les Bibliothèques congolaises : état des lieux*, 3^e conférence nationale des Bibliothèques et Centres de documentation de la RDC, Kinshasa, 24-28 mai 2005, Paris L'Harmattan, 2007, pp.183-190.

KUZENGAMENA Demakala et TENGENEZA Baguma Désiré Didier, *Conditions sociales, éducatives et scientifiques des bibliothèques dans le monde développé : une référence pour la République Démocratique du Congo en vue d'un développement durable*, Dans *Revue scientifique de l'ABADOM*, Vol.1, No 1, Avril 2005, pp.75-92.

LEMOINE Laurent, et alii, *Dictionnaire encyclopédique d'éthique chrétienne*, Paris, Cerf, 2013.

LUWA Sylvestre et CASSIAU-HAURIE Christophe, *L'homosexualité en Afrique, un tabou persistant. L'exemple de la RDC*, En ligne sur <http://www.africultures.com/php/?nav=article&no=8630> Consulté le 22 octobre 2014.

MAKUMBI MPUTU Dieu-donné, *Place et importance de la bibliothèque au sein d'une institution d'enseignement supérieur et universitaire*, Dans *Revue de la Faculté d'Administration des affaires et Sciences Economiques*, No 10, 2010, pp.379-396.

MALEO Deda Christine, *Gestion du projet : « Centre d'études et de documentation spécialisée en décentralisation et développement local de l'Université Catholique du Congo » de 2010-2013*, Mémoire de Licence en STD, Kinshasa, ISS, 2013, p.37.

MOSCHETTA Jean-Marc, *peut-on parler de « christologie naturelle » ?*, Dans *Revue théologique de Louvain*, Trim., 45^e Année, T.2., Avril-Juin., 2014, pp. 169-188.

NOUIS Antoine, *La lecture intrigante. La Bible appliquée à vingt situations de vie*, Genève, Labor et Fides, 2012, p. 111.

NGOY Boliya, *L'Enseignement Supérieur et Universitaire Protestant en République Démocratique du Congo : les points forts*, Dans *Le rôle des universités face aux défis du développement en Afrique*, Actes du premier colloque du réseau des Universités Protestants en Afrique(RUPA), du 14-16 février 2012, *Revue Spéciale*, Kinshasa, EDUPC, Juillet 2014, P. 29-37.

NZEMBA Muanda di Lelo, *une éthique chrétienne de la réconciliation pour l'Afrique des Grands-Lacs*, Kinshasa, Cerdaf, 2001.

PRESCENDI Francesca et NAGY Agnes A. (ed.), *Victimes au féminin*, Genève, Georg, 2011, p.122.

ROMER Thomas et BONJOUR Loyse, *L'homosexualité dans le Proche-Orient ancien et dans la Bible*, Genève, Labor et Fides, 2005, P. 103.

UNIVERSITE PROTESTANTE AU CONGO, Rapport d'activité de la Bibliothèque universitaire centrale, Juillet 2014-Février 2015, Kinshasa, Mars 2015, non publié.

WALLER Matthias, Quelle place pour les homosexuels dans la société turque ?, Mémoire de master en Sciences politiques, Université lumière Lyon 2, Lyon, 2011, p.33, Citant Stephen O. Murray, Will Roscoe, Islamic Homosexualities: Culture, History and Literature, New York and London, New York University Press, 1997, p.38. En ligne sur http://doc.sciencespo-lyon.fr/Ressources/Documents/Etudiants/Memoires/Cyberdocs/MFE2011/waller_m/pdf/waller_m.pdf . Consulté le 03Avril 2015.

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Extimité> Consulté le 7 mai 2015.

http://fr.wikipedia.org/wiki/Homosexualité_dans_le_christianisme

<http://fr.allafrica.com/stories/201402211047.html> Consulté le 02 février 2015.